

La Messagerie d'Ézanville

n° 17 / juin 2022



Embellissement de votre cadre de vie :
l'art s'invite dans les espaces verts



Monsieur le Maire entouré de Madame Bidel, Maire du Mesnil Aubry et de Madame Delprat, Maire d'Ecouen, lors de la cérémonie du 8 mai.



Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

Les 12 et 19 juin prochains, les élections législatives seront très importantes, et pas uniquement pour notre commune, mais pour qu'une majorité constructive au sein de nos parlementaires puisse travailler ces prochaines années. Nous pouvons déjà déplorer certaines faussetés sur certains tracts et je suis convaincu qu'il n'est pas nécessaire d'écrire certains mensonges pour espérer être élu. Il n'a jamais été question d'une éventuelle fermeture du bureau de poste d'Ezanville, ou d'artificialisation des terres agricoles, et pour preuve ma décision de ne pas agrandir du moindre m² notre ZAC, et surtout de ne pas essayer de faire porter aux communes les problèmes nationaux. Mais ceci étant dit, j'espère que nous n'aurons pas à déplorer un taux d'abstention trop important.

Le 10 mai, vous avez été moins nombreux qu'à la première réunion de concertation mais vous étiez près 100 personnes à écouter, poser des questions et faire de nouvelles propositions. Pour ce projet, et depuis mon élection, il n'y a pas une journée où je ne travaille avec les services de la CAPV. Maintenant que le projet avance à grands pas, certains vont bien entendu nous faire croire qu'ils y travaillent et que les bonnes idées ne viennent que de leurs propositions. Dois-je rappeler pour exemple, que je n'ai attendu personne pour travailler avec les services des routes du Département depuis près de 2 ans pour les entrées/sorties. Les démolitions devraient commencer avec un peu d'avance sur le planning initial et ces dernières semaines, les riverains de la ZAC ont subi une invasion de rats. Aussitôt, des entreprises

ont été mandatées pour remédier à ce problème et il s'avère que nous avons, avec les fouilles archéologiques, délogé ces rats qui étaient présents depuis des années. La situation s'est nettement améliorée et nous sommes toujours aussi attentifs. Hormis les dépôts sauvages que nous essayons de bloquer, nous subissons depuis peu des rodéos d'automobiles et nous travaillons avec la gendarmerie pour stopper ce fléau.

Au cours du dernier trimestre, je serai en mesure de vous présenter l'avancement du projet du centre culturel, nous y travaillons tout comme le pôle gare et nous avons obtenu des engagements très importants sur le nombre de places de parking. Il est trop tôt pour faire une annonce mais sachez que je suis parfaitement aux faits de la problématique du nombre de places de stationnement.

Depuis le début du mois de mai, j'assume une permanence sans rendez-vous, tous les mercredis après-midi, à la Maison citoyenne située rue Paul Fort puis au mois de juin tous les mercredis matin. Beaucoup de personnes sont déjà venues à ma rencontre et les échanges sont très constructifs.



Avec tout mon dévouement,

Éric BATTAGLIA



PROJET
//////////



Scannez le qr code pour
voir la rediffusion de la
réunion publique

Toutes les infos sur le site internet dédié
au projet : <https://val-ezanville.fr/>

Val d'Ezanville, zoom sur l'avancée du projet d'aménagement

Une réunion publique a eu lieu mardi 10 mai pour informer les habitants de l'avancement de cet ambitieux projet d'aménagement, évalué à 22 millions d'euros.

La Zac, outil essentiel du projet d'aménagement

Afin de la revitaliser le Val d'Ezanville, Plaine Vallée en concertation avec Ézanville et Moisselles, s'est penchée sur un ambitieux programme de requalification. Celui-ci vise à résorber la friche commerciale et à donner au site une vocation économique mixte mêlant activités de commerces, services et bureaux.

Pour maîtriser cette opération, une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) sera créée. Celle-ci permet d'avoir la main sur la programmation et d'associer les personnes concernées, riverains, commerces, associations... dans l'élaboration du projet.

Aussi, pour mieux appréhender les enjeux et les orientations de la requalification, Plaine Vallée organisait une 2^e réunion publique mardi 10 mai.

1^{ère} étape préalable: l'acquisition des terrains

Pour faire suite à la première réunion publique qui s'est tenue en septembre 2021, les avancées du projet sont notables.

Le site, occupé par la communauté des gens du voyage, a tout d'abord été libéré, puis sécurisé avec l'installation d'un portique et de caméras de vidéosurveillance.

En parallèle, les terrains, ont massivement été rachetés par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF). L'EPFIF rachète une

à une les parcelles aux propriétaires privés pour le compte de l'agglomération, étape indispensable pour la réalisation d'une zone d'aménagement concertée.

Cette maîtrise foncière a permis de procéder aux fouilles archéologiques courant mars, sur les terrains acquis, de poursuivre des études de sol et préparer la démolition des premiers bâtiments d'ici la fin d'année.

22 millions consacrés à l'aménagement

La requalification du Val d'Ezanville est évaluée à 22 millions d'euros. L'aménagement est financé par la communauté d'agglomération avec la participation de la région, le département, de la commune d'Ezanville ainsi que l'État à travers le Plan de relance. Ce coût englobe les acquisitions foncières, les démolitions de bâtiments, créations de dessertes et réseaux, études...

« C'est un projet complexe, coûteux dont nous avons souhaité qu'il réponde aux besoins de notre territoire, des habitants, communes et entreprises. Avec cet aménagement, nous souhaitons proposer un projet structurant, pérenne, durable et porteur d'emploi de qualité. » précisait le président de l'agglomération Luc Strehaiano, à la centaine de personnes qui s'étaient déplacées au complexe de la Prairie.

Une zone à vocation mixte

Le projet de requalification de la ZAC

d'Ezanville s'inscrit dans une stratégie de développement pensée à une échelle globale, celle de l'intercommunalité. Il s'efforce de prendre en compte tous les enjeux territoriaux, dont la question de la concurrence et des complémentarités commerciales.

À ce stade, le projet prévoit des activités de commerces, de services, restauration et bureaux. Des activités de loisirs et d'artisanat sont également à l'étude.

Concernant les commerces, l'activité autour de la maison sera partiellement conservée avec notamment le maintien de l'enseigne BUT. Le bâtiment qui date de 1976, va être restructuré, traversé par une pergola et végétalisé.

6 ha de terres agricoles préservés et 60 000 m² de bâtis

Le projet d'aménagement nécessite de lourds travaux de démolition. Sur les 43 000 m² de bâtis existants, 15 000 m² sont voués à la démolition. À terme, la surface de bâti occupera 60 000 m², sans emprise sur les terres agricoles. Ainsi, les 6 ha de terres agricoles situés sur la commune de Moisselles et initialement prévus dans le précédent projet seront préservés.

Par ailleurs, l'impact environnemental du site, tant en termes d'imperméabilisation des sols, de la gestion des eaux, végétalisation du site, intégration paysagère, que

d'autonomie énergétique figure au cœur des préoccupations.

Le site réaménagé devrait ainsi accueillir une cinquantaine d'entreprises et générer 800 emplois.

Garantir une meilleure desserte et des accès sécurisés

La requalification de la zone prévoit également de repenser totalement les accès, dessertes, circulations (en transport en commun, routières, piétonnières et cyclistes) aux abords et à l'intérieur du site afin de garantir son accessibilité.

Problématique des rongeurs

Les rats ne viennent pas directement des bâtiments abandonnés mais des terrains en friche qui ont été fouillés par l'INRAP pour effectuer le diagnostic archéologique. La préconisation serait d'entreprendre un traitement au plus près des habitations c'est-à-dire dans les jardins des riverains qui le souhaitent. Les paillis de raticides, qui seront installés par le prestataire, seront livrés dans des boîtes dont l'entrée est uniquement accessible aux rongeurs de manière à limiter les risques pour les animaux domestiques.

Si vous êtes concernés, merci de contacter l'agglomération Plaine Vallée (Monsieur Didier Neau) via le courriel suivant : dneau@agglo-plainevallee.fr



CITOYENNETÉ



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



12 & 19 JUIN 2022

Élections législatives : on vous explique tout !

Les élections législatives, qui ont lieu les 12 et 19 juin 2022, sont l'occasion de désigner les 577 prochains députés siégeant à l'Assemblée nationale pour un mandat de 5 ans renouvelable. Afin de vous inciter à vous rendre aux urnes, voici le décryptage de leur rôle.

QU'EST-CE QU'UN DÉPUTÉ ?

Un député est un parlementaire qui, à l'Assemblée nationale, participe au travail législatif et au travail de contrôle du Gouvernement. L'Assemblée nationale forme, avec le Sénat, le pouvoir législatif.

QUEL EST LE RÔLE DU DÉPUTÉ ?

Bien qu'élu dans le cadre d'une circonscription, chaque député, compte tenu de la mission de vote de la loi et de contrôle de l'action du Gouvernement dévolue à l'Assemblée nationale, représente la Nation tout entière et exerce à ce titre un mandat national. « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum » (article 3 de la Constitution). La Constitution interdit le mandat impératif (article 27). En conséquence, les députés se déterminent librement dans l'exercice de leur mandat.

COMPÉTENCES DU DÉPUTÉ

Un des rôles primordiaux est de voter la loi, mais il peut également déposer des propositions de loi. En commission, puis en séance publique, le député peut proposer, par amendement, des modifications au texte examiné et prendre la parole. En cas

de désaccord avec les sénateurs au terme de la « navette » entre les deux chambres, et si la commission mixte paritaire (CMP) ne parvient pas à un texte commun, les députés peuvent statuer définitivement sur demande du Gouvernement (art. 45 al. 4 de la Constitution) ;

Après le vote d'une loi, un député peut, avec au moins 59 autres députés, saisir le Conseil constitutionnel pour qu'il se prononce sur la conformité du texte voté à la Constitution. Autrement dit, le député peut interroger le Gouvernement, examiner son action au sein d'une commission, voire, s'il est rapporteur spécial au sein de la commission des finances, contrôler l'emploi de l'argent public. Il peut également, en signant une motion de censure qui sera soumise au vote de l'ensemble des députés, mettre en cause la responsabilité du Gouvernement. Un député appartient obligatoirement à l'une des huit commissions permanentes de l'Assemblée, dont la fonction principale est de préparer le débat qui aura lieu en séance publique et qui aboutira au vote de la loi.

Par ailleurs, un député peut être élu, par les autres députés, membre de la Cour de Justice de la République (composée de six députés, six sénateurs et trois magistrats) afin de juger les membres et anciens membres du Gouvernement.

Les députés forment, avec les sénateurs,

la Haute Cour chargée, depuis la révision constitutionnelle du 23 février 2007, de se prononcer sur une éventuelle destitution du président de la République. En cas de dissolution de l'Assemblée nationale, le député est renvoyé devant ses électeurs.

LE MODE D'ÉLECTION DES DÉPUTÉS

Les 577 députés de l'Assemblée nationale sont élus pour cinq ans (sauf dissolution), au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire uninominal à deux tours.

Outre les députés élus dans les départements divisés en autant de circonscriptions électorales qu'il y a de sièges à pourvoir, six députés sont élus dans les collectivités d'outre-mer (trois en Polynésie française, un à Wallis-et-Futuna, un à Saint-Pierre-et-Miquelon, un à Saint-Barthélemy et Saint-Martin) et deux en Nouvelle-Calédonie.

Législatives à Ézanville

Maintenant que les élections législatives n'ont plus de secret pour vous, les urnes ézanvilloises vous attendent les dimanches 12 et 19 juin de 8 h à 20 h. Votre bureau de vote est indiqué sur votre carte d'électeur.

Port du masque recommandé.



SORTIR



Fête de la musique : demandez le programme !

La scène de la fête de la musique est de retour sur la place de la mairie! Rendez-vous dès 17h30 pour une soirée conviviale et festive autour de la musique et de la danse.

Après deux ans de crise sanitaire, la Ville est heureuse de pouvoir célébrer comme il se doit la fête de la Musique. La place de la Mairie sera de nouveau investie: des tables et des chaises seront disposées afin de vous permettre de vous restaurer, et une scène sera installée sur laquelle plusieurs associations et artistes se relayeront toute la soirée.

Les premiers à se lancer dès 17h30 seront les élèves de l'école Pierre et Marie Curie pour une chorale. Ils laisseront ensuite place aux danseurs de l'association Cultures et Métissages puis aux musiciens du Conservatoire de musique d'Ézanville et aux pianistes de l'association Boa Estrela.

À partir de 20h30, le célèbre DJ professionnel Massino, en duo avec un saxophoniste, enflammera le dancefloor pour vous faire danser toute la soirée. La sonorisation professionnelle de l'évènement sera assurée par la Production 3ADC.

Côté restauration, le café du Jean Bart vous proposera des boissons et l'association Les Jardins d'Alain des frites-saucisses. Les

desserts (pâtisseries orientales et barbe à papa) seront confectionnés et vendus par le service Jeunesse et Familles.

Un DJ renommé pour vous faire danser toute la soirée

Nicolas Massino est un jeune DJ producteur Parisien de 31 ans, spécialiste des soirées clubbing et événementielles. Sa passion dévorante pour la musique a permis à ce jeune DJ, de convaincre les clubs internationaux les plus branchés.

Avec déjà plus de douze ans d'expérience dans des institutions prestigieuses, il a eu la chance d'exercer à la fois en tant que DJ résident, pour le Queen Club Paris, le Redlight et le Pub Saint Germain notamment, et comme DJ itinérant pour de nombreux clubs parisiens (Cab, Palais, Étoile, Mix Club, L'Aventure, Vip Room...) et en Corse (Via Notte et Acapulco).

Également producteur de musique, Nicolas Massino travaille actuellement en collaboration avec divers labels internationaux à l'instar de Squad Music (Espagne), San Tricha (Autriche) ou encore LW Recording (Royaume-Uni).

Entre créations originales et remix électro lounge/deep house, il a su s'inscrire dans la mouvance, ce qui lui a permis de convaincre de nombreux bars parisiens, qui réclament ses prestations. Ces dj sets évoluent entre plusieurs univers avec un seul objectif: partager son amour pour la musique.



**SERVICES
MUNICIPAUX**



Embellir et préserver votre cadre de vie

Comme chaque mois, nous vous présentons les chantiers effectués par les équipes des services techniques afin d'améliorer votre cadre de vie.



L'ART S'INVITE SUR NOS RONDS-POINTS

Suite à une formation effectuée par le service des Espaces verts pour faire vivre les ronds-points au rythme des saisons sur différents thèmes, Steven, Bastien, William et Maxime ont travaillé sur des projets d'aménagements sur le thème des arts, sous la houlette de Mme Sandrine Pugelj, cheffe de projet.

ÉCOLE ALBERT CAMUS



Un nouveau bureau de direction a été créé au sein de l'école Albert Camus Anglade par Antoine, agent du service Bâtiment.

ENTRETIEN DES ÉCOLES

Pendant les vacances scolaires, Steven et Christopher ont assuré des travaux d'entretien (plomberie, éclairage...) dans toutes les écoles.



FÊTES ET CÉRÉMONIES

Mathieu s'est occupé de l'installation des bureaux électoraux et de la préparation de la cérémonie du 8 mai.



RÉAMÉNAGEMENT DU PARVIS DE LA GARE

Le service Espaces verts, le service Bâtiment et un prestataire se sont chargés de réaliser le réaménagement du parvis de la Gare.



La pierre tombale historique enfin de retour à Ézanville



La Ville d'Ézanville a rapatrié et restauré la pierre tombale d'une famille ézanilloise qui se trouvait sur le mur d'une propriété privée à Écouen. Cette œuvre haute de 1m80 sur 1m30 de large représente François Doutrouilleau, décédé en 1670, et ses deux épouses. Cette dalle occupait jadis, le milieu de la nef de l'église d'Ézanville. Cette nef fut démolie en 1832 lors de travaux et la commune ne pouvant faire face aux frais de restauration, le maçon avait dû se payer au moyen de cession de matériaux. C'est la raison pour laquelle la pierre tombale de la famille Doutrouilleau s'est retrouvée devant la porte de ce démolisseur à Écouen. La dalle funéraire avait été déposée le 10 septembre par une entreprise spécialisée. Après une restauration sauvegardant la gravure, elle a été installée en l'église d'Ézanville. Une inauguration aura lieu dans les prochaines semaines.

Le service Fêtes et Cérémonies anime la ville

A l'initiative de toutes les manifestations organisées par la Ville, le service Fêtes et cérémonies prépare actuellement la fête de la musique. L'occasion de vous présenter ce service qui compte deux agents.

Virginie Lopez Y Barona (à gauche) et Nadine Préteux organisent les festivités de la Ville.

UNE NOUVELLE DIRECTRICE

Virginie Lopez y Barona a rejoint la mairie d'Ézanville le 2 mai dernier, en tant que Directrice de l'Action culturelle, des Fêtes et cérémonies et de la Vie associative.

Historienne de l'art de formation, Virginie Lopez y Barona nous vient du service culturel de la mairie de Saint-Brice-sous-Forêt, où elle a exercé pendant 23 ans. Recrutée en tant que chargée des expositions, ses fonctions ont évolué vers la coordination des actions culturelles, jusqu'au poste de responsable du service culturel.

Parmi ses différentes missions se trouvent le développement de l'action culturelle au sein de la Ville d'Ézanville par le biais d'expositions, d'animations culturelles et artistiques, d'activités au sein de la bibliothèque municipale, mais également la gestion des ateliers du Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs (CMACL), le soutien des acteurs de la vie associative et enfin la programmation et la mise en œuvre des manifestations communales (Fête de la Musique, feu d'artifice, forum des associations, marché de Noël...).

C'est dans ce cadre qu'elle travaille en collaboration avec Nadine Prêteux, en charge du service Fêtes et cérémonies depuis 2 ans, sous le pilotage de M. Guy

Barrière, Adjoint au Maire en charge du secteur.

ORGANISATION DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Cet événement étant l'une des manifestations les plus importantes de l'année, que ce soit en termes de budget, de logistique et de fréquentation, le service Fêtes et cérémonies se doit de le préparer bien en amont. Dès le début d'année, le service a organisé plusieurs réunions rassemblant Monsieur le Maire, l'adjoint au Maire en charge des Fêtes et cérémonies, la Directrice générale des services, les services techniques, le service communication, et la Police municipale afin d'exprimer les souhaits de l'équipe municipale et de définir les besoins logistiques.

Au mois d'avril, le service Fêtes et cérémonies a contacté plusieurs prestataires d'événementiel pour obtenir des devis de location de scène et de matériel de sonorisation. Le service a également sollicité les partenaires locaux (associations et commerces) pour assurer la restauration et a fait appel aux talents locaux pour participer à cet événement.

La programmation a ensuite été élaborée en fonction de ces partenaires locaux

(Conservatoire de musique, associations du CMACL, écoles...). Le choix du DJ et du saxophoniste a été effectué afin de créer une ambiance festive et dansante pour les administrés et le service a fait appel à une société de sonorisation professionnelle (3ADC Production).

PROCHAINES MANIFESTATIONS

La prochaine manifestation à venir est la **soirée des commerçants, des artisans et des professions libérales le 3 juin.**

Inédite et initiée par la nouvelle équipe municipale, cette soirée a pour objectif de rassembler tous les professionnels de la ville autour d'un verre de l'amitié pour échanger.

Pour le plus grand bonheur de tous, **un feu d'artifice sera de nouveau tiré à Ézanville le 14 juillet au soir.**

À la rentrée, le traditionnel **forum des associations aura lieu au complexe de la Prairie le 3 septembre** et **une brocante** sera organisée par une association **dans le courant du mois de septembre** sur le parking de la gare. Le **marché de Noël** quant à lui se déroulera le week-end du **10 et 11 décembre.**

Un programme bien chargé, mis en œuvre par le service Fêtes et Cérémonies, pour que votre ville reste festive et conviviale toute l'année.



A photograph of an elderly couple, Claudine and Jean-Claude Lamare, standing in a lush garden. Claudine, on the left, has short red hair and wears glasses, a black top, and patterned pants. Jean-Claude, on the right, has long grey hair and a mustache, wearing a plaid shirt and a grey vest. They are positioned in front of a stone building with Gothic-style windows. The garden is filled with green foliage and pink roses.

PORTRAIT

Rencontre avec Claudine et Jean-Claude Lamare

Véritables passionnés, Claudine et Jean-Claude Lamare militent et œuvrent en faveur du patrimoine ézanvillois, et notamment de l'église, depuis des années.

Depuis quand vivez-vous à Ézanville?

CL: Depuis 1976, date de notre mariage.

JCL: Ma famille est implantée depuis très longtemps à Ézanville. La maison familiale se trouvait au 3 Grande rue.

Récemment, nous avons été interpellés par les différents noms figurant sur le monument funéraire familial situé dans l'ancien cimetière communal. Suite aux recherches de Claudine, nous avons appris qu'un de mes ancêtres a été Maire d'Ézanville d'octobre 1876 à août 1885: Louis Pinard. Un autre l'a été de 1802 à 1808.

D'où vous vient cette passion pour le patrimoine ézanvillois?

CL: Je suis passionnée par l'Histoire...

JCL et CL: Nous avons eu la chance d'être amis avec le Père Demisy (ancien prêtre d'Ézanville) qui nous a beaucoup parlé de l'histoire de la commune.

CL: La tante de Jean-Claude travaillait aux établissements Glotin et aimait me parler de cette période. J'ai rencontré plusieurs fois Madame Gallicher qui me décrivait la commune au temps de sa jeunesse. C'étaient des conversations très intéressantes et instructives pour qui aime le Passé.



la Ville est plus sensible à la sauvegarde du patrimoine communal

Mr Lamare, pouvez-vous nous expliquer la particularité des vitraux de l'église d'Ézanville?

La particularité est qu'il ne reste que des fragments de vitraux et que ce patrimoine est méconnu. Suite à mes recherches, je peux affirmer qu'il s'agit d'un patrimoine remarquable datant de la Renaissance, des vitraux peints par panneaux ou cloisonnés.

Notre Dame de l'Assomption est une des rares églises locales à posséder des vitraux signés de grands ateliers L.

Deux panneaux peints sont quasi intacts. Des restes remarquables témoignent de l'usure du temps et des comportements humains.

Le texte fondateur « Elie, Elisée » a permis de comprendre les rôles du conseil religieux et de la fabrique. Tous les vitraux ont pour origine la Bible, la vie des Saints (pas de grands personnages, ni de donateurs).

L'intégralité des panneaux est analysée. À terme, il est possible de reconstituer deux baies disparues: le vitrail d'Élie, Elisée et l'Arbre de Jessé.

Mme Lamare, racontez-nous l'histoire de la pierre tombale de la famille Doutrouilleau, rapatriée dans notre église le mois dernier?

La pierre tombale de la famille Doutrouilleau se trouvait au milieu de la nef de l'église d'Ézanville qui datait du XIII^e siècle.



Notre Dame de l'Assomption est une des rares églises locales à posséder des vitraux signés de grands ateliers.

François Doutrouilleau était officier de Madame Royal, douairière d'Orléans.

Cette nef fut démolie lors des travaux de 1832. En absence de moyens financiers de la commune, un maçon dut se payer au moyen de cession des matériaux de toute la partie antérieure du chœur (pierre tombale, chapiteaux...).

La pierre tombale se retrouva devant la porte de ce démolisseur à Écouen, à la merci des aléas climatiques. C'est ce qui a attiré notre attention et a justifié notre « combat » pour lui faire réintégrer l'église.

Que pensez-vous des actions de la Ville en direction du patrimoine communal?

Nous pensons que depuis quelques années, la Ville est plus sensible à la sauvegarde du patrimoine communal, ce que nous ne pouvons que soutenir tout en regrettant ce qui a disparu.

Nous saluons Monsieur Battaglia et ses équipes qui ont pris conscience de ce patrimoine d'exception que sont les vitraux de l'église.

Daniel Meilleur : un engagement sans faille

Daniel Meilleur nous a quittés le 4 mai dernier, à la veille de ses 91 ans.

Il a été pour Ézanville un personnage incontournable. En association avec son père, il eut à cœur de développer le club de football d'Écouen-Ézanville. Son investissement auprès des jeunes fut le déclencheur de son engagement.

Conseiller municipal de très nombreuses années, ensuite adjoint au maire à partir de 1971, il fut 1^{er} adjoint de 1989 à 2001. Daniel Meilleur était passionné par son travail d'élu et investi dans tous les dossiers de la Commune. Il ne comptait pas ses heures en mairie, tout en gérant son entreprise de bronzier d'art à Paris. La Ville conserve d'ailleurs précieusement, dans la salle du Conseil Municipal, deux magnifiques lustres qu'il avait offerts.

Toutes celles et ceux qui ont connu Daniel Meilleur garderont le souvenir d'un homme convivial, généreux et toujours prêt à rendre service.

Fatiha Belkaid, une Astem au grand cœur

Fatiha avait rejoint le personnel de la commune en 2001 afin de travailler à la restauration et à l'entretien dans les écoles. Après une demande de changement dans sa carrière, Fatiha est devenu ATSEM au sein de l'école des Bourguignons en 2019. Très appréciée par son encadrement, par le corps enseignant et de tous les élèves, Fatiha restera dans les esprits de tous comme douce, gentille, disponible et toujours d'humeur égale. Malheureusement la vie ne l'a pas épargnée de problèmes de santé et le 4 mai, Fatiha a succombé à l'âge de 56 ans. Nous présentons toutes nos condoléances à ses enfants, sa famille et elle restera pour toutes les personnes qui l'ont côtoyée une personne exceptionnelle.



L'ESSENTIEL

Campagne de sensibilisation de Médecins du Monde

Jusqu'au 11 juin, l'association de solidarité internationale Médecins du Monde, va mener une campagne d'information en porte-à-porte auprès du grand public à Ézanville.

Dans ce cadre, les membres de l'association, qui porteront des vêtements et un badge clairement identifiables au nom et aux couleurs de l'association, se rendront au domicile des particuliers du lundi au samedi entre 10 h et 20 h.

Il s'agit d'une campagne de sensibilisation aux actions et projets de l'association et a pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne fera pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.

Insonorisation des riverains des aéroports franciliens

Depuis 2003, le groupe ADP s'est vu confier par l'État la gestion de l'aide à l'insonorisation des riverains des aéroports franciliens. Rendez-vous sur le site aideinsono.fr pour connaître les modalités et déposer un dossier.

Permanences ma commune ma santé

Face aux personnes qui renoncent à adhérer à une complémentaire santé, la Ville s'est alliée à Actiom (association de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) pour lancer le dispositif Ma commune, Ma santé. Objectif: permettre aux Ezanvillois de bénéficier d'une mutuelle groupée aux tarifs plus avantageux.

La prochaine permanence avec un professionnel se déroulera le 23 juin de 8h30 à 12 h.

Prise de rendez-vous au 0139354497

Venez rencontrer votre Maire!

Suite à l'ouverture de la Maison Citoyenne, Monsieur le Maire a l'honneur de vous y recevoir, sans rendez-vous, aux dates suivantes: Le mercredi 1er, 8, 15, 22 et 29 juin de 10 h 00 à 12 h 00. La Maison Citoyenne se trouve au 12 rue Paul Fort.

Plan Canicule 2022 : inscription des personnes fragiles

Afin de prévenir les effets d'une éventuelle canicule, la Commune d'Ézanville élabore chaque année un « plan canicule ». Le Centre Communal d'Action Sociale met en place un registre des personnes vulnérables à contacter en cas de fortes chaleurs, pour leur venir en aide si elles le souhaitent.

Si vous êtes une personne handicapée ou une personne âgée de plus de 60 ans et si vous désirez bénéficier de cette assistance, **complétez le bulletin d'inscription disponible sur ezanville.fr ou au CCAS. Rens. : 0139354497**

Opération Tranquillité Vacances

Durant votre absence, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service du 1^{er} juillet au 31 août 2022, inscrivez-vous avant votre départ, auprès de la Police Municipale, rue Anglade. Vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription sur www.ezanville.fr.

Plus d'informations: 0139354498.

LE CHIFFRE DU MOIS

1822: c'est le nombre d'abonnés à la page Facebook « Ville d'Ézanville ». Si vous n'en faites pas partie, abonnez-vous dès maintenant afin de ne plus manquer aucune info sur votre ville!

LE CARNET

AVRIL 2022

Naissances

Inahya ALINGERY, Anya HAMACHE, Lucie PARET, Selena KLEIN, Sukhmani Kaur SINGH, Elijah MOTOBAN.

Décès

Irène BERRIER, Saïd BENATTOU, Pietro SIGNORI.

MAI 2022

Naissances

Thimothée CADEAU, Mohamed-Isshak AKOUI, Isaac IRIE, Lana NSIMBA CASTANO.

Mariages

Stéphane LIMA et Maëva CESAR, Frédéric LABEAU et Delphine RENET, Julie FANANAS et Jérôme VILLAUMÉ, Antonio MONTEIRO DE CARVALHO et Crislaine DOS SANTOS, Idriss TAÏR et Sabrina HACHAÏCHI, Jacques CARRAS et Yildiz ÖKMEN.

Décès

Fatima BELKAÏD, Daniel MEILLEUR, Josette DOYEN.

La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 0139354480

Directeur de la publication // Éric Battaglia

Rédaction // Ève Pavesi

Conception-réalisation // RDVA // 0139901000

Impression // STIP // 0139919173

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729



Tribunes d'expression des groupes politiques

Après la présidentielle qui a permis aux candidats de gauche d'exprimer leurs diversités, l'heure est au rassemblement.

Un accord a été conclu entre LFI, EELV, PCF et PS au sein de la NUPES (Nouvelle Union Populaire Ecologiste et Sociale) pour les élections législatives des 12 et 19 juin.

Défendons urgence sociale, retraites salaires, services publics, planification écologique, démocratie renouvelée. Cet espoir permet d'envisager une vraie résistance pour le maintien des acquis sociaux et une possible majorité de gauche à l'assemblée.

Sur notre circonscription, les candidats d'union sont Romain ESKENAZY, conseiller municipal de Montmorency et Laura MENACEUR, maire-adjoint de Sarcelles. Ce choix correspond aux valeurs de notre groupe Ézanville Ensemble clairement engagé à gauche et avec des sensibilités différentes.

Ne nous laissons pas tromper par les intérêts particuliers d'autres candidatures opportunistes et isolées.

Les 12 et 19 juin, votons !

Selon l'IFOP, l'automobile est le premier transport utilisé au quotidien (66 %). En IDF, 47 % des habitants se disent dépendants de la voiture. Qu'en est-il à Ézanville ? Comment ne pas se soucier du prix de l'essence aujourd'hui ? Il est urgent et nécessaire que la municipalité se penche sérieusement sur une série d'actions innovantes, écologiques et utiles à tous :

- mise en place d'un système de transport à la demande par l'agglomération Plaine Vallée où siègent nos élus,
- développement du vélo et des moyens de transport individuel propre, voirie refaite et sécurisée, aide d'une association de location-entretien de vélos employant les jeunes de l'agglomération,
- négociation serrée avec la RATP et IDF Mobilités pour accroître le nombre de bus, leur fréquence et exiger le maintien de personnel en gare et dans les trains,
- politique de l'emploi ambitieuse sur la ville : relocalisation de la petite industrie et appui à la création d'activités non délocalisables dans l'agriculture urbaine, l'éco-construction, les mobilités durables ou encore la culture, les loisirs et la santé, à intégrer absolument dans la ZAC.

Pierre Leduc, Paule Schaaff et Alain Lambret
Ézanville ensemble

Enfin un avenir pour la Zac « Castorama-BUT » d'Ézanville...

Le val d'Ézanville devrait d'ici quelques années sortir de son état de friche commerciale. La réunion du 10 mai dernier a permis de dévoiler une partie du projet et de répondre à certaines questions des habitants.

Même si nous avions souhaité une fonction différente à cette zone, nous reconnaissons que ce projet, piloté par la communauté d'agglomération « Plaine Vallée », doit être soutenu. C'est pourquoi, nous avons pris nos responsabilités et voté « POUR » ce projet lors des conseils municipaux et communautaires.

Des commerces, des restaurants et un pôle de service et de loisirs devraient y voir le jour. Nous nous félicitons d'avoir été entendus (ainsi que d'autres concitoyens) dans notre proposition d'y intégrer un espace de loisirs plutôt dédié à la jeunesse (du type mur d'escalade) n'engendrant pas trop de nuisances pour les riverains.

Nous sommes également satisfaits que l'une de nos propositions lors de la campagne municipale ait été retenue à savoir la création d'un accès direct depuis la route départementale vers la zone commerciale. Des évolutions sont encore possibles. Vous pouvez consulter tous les documents concernant ce projet mais aussi donner votre avis sur : www.val-Ézanville.fr

En dehors de ce projet, nous n'oublions pas le quotidien des riverains de cette zone. Ils vivent actuellement un calvaire avec la présence d'un grand nombre de rats après une longue présence de gens du voyage. Nous avons signé la pétition qui a été lancée et nous espérons que la Mairie mettra tout en œuvre pour régler très rapidement ce problème d'ordre sanitaire.

Prenez soin de vous,

Ézanville c'est vous !
Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay,
Emilie Gimeno

La braderie et les festivités de la rentrée

Nous avons retrouvé le plaisir de chiner à travers les différentes brocantes organisées dans de nombreuses villes proches de notre commune.

Depuis 2 ans, les Ézanvillois sont privés d'évènements festifs certes pour des raisons sanitaires ; réelles en 2020 mais qui l'étaient beaucoup moins en 2021 notamment pour le feu d'artifice.

Si ne rien faire est une source d'économie pour les finances communales les services municipaux n'étant pas sollicités, nous espérons que l'équipe municipale va se mobiliser pour organiser les festivités de septembre, dont la brocante. C'est un moment convivial qui permet aux Ézanvillois de se retrouver après l'été, le covid...

À trois mois de la rentrée, il est temps pour la mairie de nous informer de ses projets et de solliciter si besoin la participation des habitants...

Ce serait en outre, l'occasion de remettre notre centre-ville en valeur par la tenue de la brocante dans ses rues plutôt qu'au complexe de la prairie...

Le Val d'Ézanville

Une réunion publique fort intéressante s'est tenue le 10 mai dernier au complexe de la prairie à propos de la future Zac du Val d'Ézanville.

C'est un projet qui commence à se finaliser à notre grande satisfaction, avec des travaux pouvant commencer dès 2023 pour le bâtiment But/Casto.

Ceci étant, il reste des incertitudes sur le financement de ce projet en raison du coût des démolitions et charge foncière. Une certitude : la participation directe de la ville d'Ézanville sera limitée à 2M d'euros sur 22M€. L'engagement de la communauté d'agglomération à laquelle Ézanville appartient, pourra, lui, évoluer de 5 à 10 M€, comme l'a indiqué Mr le président de Plaine Vallée. Il s'agit donc bien d'un projet fédérateur pour l'ensemble des communes de notre secteur.

Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ézanville

L'AGENDA

5 juin

Rassemblement de voitures anciennes

L'Auth'Antique Automobile Club d'Ézanville (AAACE) organise un rassemblement de voitures anciennes de 9h30 à 12h30 au Complexe de la Prairie. Ouvert à tous.

12 juin

Concert Conservatoire de Musique

Les élèves et les professeurs du Conservatoire de Musique d'Ézanville vous présentent leur concert de fin d'année autour des musiques actuelles à 15h30 au Complexe de la Prairie. Entrée libre.

18 juin

Cérémonie de l'Appel du G¹ de Gaulle

Rendez-vous à 11 h à Écouen au parc du Général De Gaulle, rue Paul Lorillon.

21 juin

Fête de la musique

Programme p 8.

25-26 juin

Spectacle « Sont-ils accordés ? »

L'Union Familiale présente son premier concert rassemblant le groupe de musique de chambre Les A-Cordés et le groupe vocal Voix si -Voix la. Le samedi à 20h30 et le dimanche à 15 h.

Tarif: 5 € - Gratuit pour les -12 ans

9 rue des écoles

www.theatre-uf-ezanville.com

RETOUR SUR

1 **8 mai:** cérémonie du souvenir.

2 **11 mai:** sortie séniors à Coulommiers.

3 **14 mai:** soirée orientale organisée par le service Jeunesse et Familles.

4 **19 mai:** atelier d'art floral.

5 **29 mai:** Prix cycliste du Conseil Municipal.

